

Fiche Technique Santé-Sécurité



Mélange de dioxyde d'azote et de gaz inerte

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit	: Mélange de dioxyde d'azote et de gaz inerte
Synonyme	: Sans objet
Nom commercial	: Mélange de dioxyde d'azote et de gaz inerte
Utilisations	: Non disponible.
Manufacturier	: Praxair Canada Inc. 1 City Centre Drive Suite 1200 Mississauga, ON L5B 1M2
No de fiche signalétique	: F-6785-I
Date de validation	: 10/15/2016.
Date d'impression	: 10/15/2016.
En cas d'urgence	: Urgence: 1 800 363-0042 * Veuillez appeler le numéro d'urgence en service 24 heures sur 24 uniquement dans le cas d'un incendie, d'une exposition ou d'un accident mettant en cause ce produit. Pour obtenir des renseignements généraux, contactez le représentant des ventes du fournisseur ou de Praxair.
Type de produit	: Gaz.

2. Identification des dangers

État physique	: Gaz.
Odeur	: Inodore.
Vue d'ensemble des urgences	: DANGER!

Gaz toxique, corrosif, et comburant, sous haute pression Peut être fatal si inhalé. Peut causer des dommages aux poumons. Les symptômes peuvent être retardés. Les secouristes peuvent être tenus d'utiliser un appareil respiratoire autonome.

Contient du gaz sous pression. En cas d'incendie ou de surchauffe, la pression augmente, entraînant un risque éventuel d'éclatement ou d'explosion du conteneur. Très toxique par inhalation. Ne pas percer le contenant ni le jeter au feu. Ne pas respirer les gaz. Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. Éviter le contact avec les yeux. Contient une substance capable d'endommager l'organe cible. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé.

Voies d'absorption	: Inhalation
---------------------------	--------------

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation	: La surexposition peut causer une irritation des muqueuses, des sinus, de la gorge et des bronches, avec douleur, maux de tête, cyanose, respiration irrégulière, calage, dissiness et éventuellement un œdème pulmonaire Si aucun des symptômes pulmonaires au moment de l'exposition, peuvent avoir des temps de latence de 5 - 72 heures. Des concentrations élevées de pression de vapeur peuvent causer des douleurs, calage, bronchoconstriction, ralentissement réflexe du cœur, et peut-être l'asphyxie. Le manque d'oxygène peut tuer
Ingestion	: Une voie improbable d'exposition. Ce produit est un gaz à une température et pression normales. Peut causer des brûlures à la bouche, à l'œsophage et à l'estomac.
Peau	: Un contact avec le gaz en expansion rapide peut provoquer des brûlures ou des gelures.
Yeux	: Peut provoquer une conjonctivite sévère vu comme une rougeur prononcée et un gonflement de la conjonctive, et lésion de la cornée avec opacification

Effets chroniques potentiels sur la santé

Effets chroniques	: Une inhalation répétée peut causer une bronchite et l'emphysème. L'exposition répétée de la peau peut provoquer une dermatite.
Cancérogénicité	: Non considéré comme cancérogène par l'OSHA, le NTP et le CIRC.

2. Identification des dangers

- Mutagenicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Térogénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Effets sur le développement** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Effets sur la fertilité** : Aucun effet important ou danger critique connu.
- Organes cibles** : Contient des produits causant des lésions aux organes suivants : peau.
Contient des produits pouvant causer des lésions aux organes suivants : poumons, le système cardiovasculaire, les voies respiratoires supérieures, yeux.

Signes/symptômes de surexposition

- Inhalation** : Aucun effet important ou danger critique connu
- Ingestion** : Aucune donnée spécifique.
- Peau** : Aucune donnée spécifique.
- Yeux** : Aucune donnée spécifique.
- Conditions médicales aggravées par une surexposition** : En cas de surexposition, garder le patient sous observation médicale pendant au moins 72 heures toobserve pour un œdème pulmonaire Le patient peut avoir une deuxième réaction pulmonaire aiguë 2-6weeks après la première. Les dangers de ce produit sont essentiellement attribuables à ses propriétés andcorrosive graves sur la peau et les muqueuses Il n'y a pas antidote.Tretment spécifique de la surexposition devrait être orienté vers le contrôle des symptômes et la condition clinique

Voir Information toxicologique (section 11)

3. Information sur les composants

Canada

<u>Nom</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>%</u>
dioxyde d'azote	10102-44-0	40 - 99.9999
ET CONTIENT UN OU PLUSIEURS GAZ PARMIS LES SUIVANTS :		
argon	7440-37-1	0 - 60
helium	7440-59-7	0 - 60
krypton	7439-90-9	0 - 60
néon	7440-01-9	0 - 60
azote	7727-37-9	0 - 60
xenon	7440-63-3	0 - 60

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

- Contact avec les yeux** : Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Consulter un médecin immédiatement.
- Contact avec la peau** : En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin immédiatement.
- Inhalation** : Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Transporter la personne incommodée à l'air frais. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. Consulter un médecin immédiatement.
- Ingestion** : Ce produit étant un gaz, consulter la section sur l'inhalation.

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

- Protection des sauveteurs** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.
- Note au médecin traitant** : En cas de surexposition, garder le patient sous observation médicale pendant au moins 72 heures toobserve pour un œdème pulmonaire Le patient peut avoir une deuxième réaction pulmonaire aiguë 2-6weeks après la première. Les dangers de ce produit sont essentiellement attribuables à ses propriétés andcorrosive graves sur la peau et les muqueuses Il n'y a pas antidote.Treatment spécifique de la surexposition devrait être orienté vers le contrôle des symptômes et la condition clinique

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Inflammabilité du produit** : Gaz toxiques, corrosifs, comburants sous haute pression. En cas d'incendie ou de surchauffe, la pression augmente, entraînant un risque éventuel d'éclatement ou d'explosion du conteneur.
- Moyens d'extinction**
- Utilisables** : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
- Non utilisables** : Aucun connu.
- Dangers spéciaux en cas d'exposition** : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Contacter immédiatement le fournisseur et demander l'avis d'un spécialiste. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.
- Produit de décomposition thermique dangereux** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:
oxydes d'azote
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.
- Remarque spéciale sur les risques d'incendie** : Non disponible.
- Remarque spéciale sur les risques d'explosion** : Non disponible.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Précautions individuelles** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas respirer les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
- Précautions environnementales** : S'assurer que les procédures d'urgence pour faire face au dégagement accidentel de gaz sont en place pour éviter la contamination de l'environnement. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air)
- Méthodes de nettoyage**
- Petit déversement** : Contacter immédiatement le personnel d'urgence. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque.
- Grand déversement** : Contacter immédiatement le personnel d'urgence. Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Nota : Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

Manutention

- : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Contient du gaz sous pression. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les gaz. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas percer le contenant ni le jeter au feu.

Protéger la bouteille de dommages. N'essayez jamais de soulever une bouteille par son capuchon; il est destiné seulement pour protéger la valve. Ne jamais insérer un objet (ex: clé, tournevis, levier) dans l'ouverture du bouchon; pour ne pas endommager le robinet et provoquer une fuite. Utiliser une clé à courtoir pour enlever les capuchons trop serrés ou rouillés. Ouvrir le robinet lentement. Si le robinet est difficile à ouvrir, arrêter et communiquer avec votre fournisseur. Fermer le robinet après chaque utilisation; maintenir fermé même quand il est vide.

Entreposage

- : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Stocker dans une zone sèche, fraîche et bien ventilée, loin des matières incompatibles (voir rubrique 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé.

AUTRES CONDITIONS DANGEREUSES DE MANUTENTION, ENTREPOSAGE ET D'UTILISATION:

Gaz Toxiques, corrosifs, comburants sous haute pression. Peut être mortel en cas d'inhalation. Ne pas respirer les gaz. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Des douches d'urgence et des douches oculaires doivent être immédiatement disponibles. Utilisez l'équipement et les tuyaux conçus pour supporter les pressions rencontrées. Utiliser seulement dans un système fermé. Entreposer et utiliser une ventilation adéquate en tout temps. Fermer le robinet après chaque utilisation; garder le robinet fermé même quand il est vide. Ne jamais travailler sur un circuit sous pression. S'il y a une fuite, fermer le robinet de la bouteille. Purger le système d'une manière sécuritaire et respectueuse de l'environnement, en conformité avec toutes les lois fédérales, provinciales et locales; réparer ensuite la fuite. **Ne jamais laisser une bouteille de gaz comprimé où elle peut faire partie d'un circuit électrique.**

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE L'ENTREPOSAGE:

Entreposer et utiliser une ventilation adéquate. Cylindres fermement à la verticale en les empêchant de tomber ou d'être renversés. Bouchon à vis de protection du robinet solidement en place à la main. Stockez endroit où la température ne dépasse pas 52 C. Entreposer les bouteilles vides séparément. Utilisez un premier entré, premier inventaire du système de manière à éviter l'entreposage de bouteilles pleines pendant de longues périodes.

PUBLICATIONS RECOMMANDÉES:

Des renseignements supplémentaires sur le stockage, la manipulation et l'utilisation de ce produit est fourni dans la norme NFPA 55: Norme pour l'entreposage, l'utilisation et la manipulation de gaz comprimés et liquéfiés en bouteilles portatives, publié par la National Fire Protection Association.

Voir également la publication Praxair P-14-153, Directives pour la manipulation des bouteilles de gaz et les conteneurs. Obtenir auprès de votre fournisseur local.

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle		MPT (8 hours)			LECT (15 mins)			Ceiling			Notations
Ingredient	Nom de la liste	ppm	mg/m ³	Autre	ppm	mg/m ³	Autre	ppm	mg/m ³	Autre	

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

dioxyde d'azote	US ACGIH 1/2012	0.2	0.38	-	-	-	-	-	-	[3]
	AB 4/2009	3	5.6	-	5	9.4	-	-	-	
	BC 10/2009	-	-	-	-	-	1	-	-	
	ON 8/2008	3	5.6	-	5	9.4	-	-	-	
	QC 6/2008	3	5.6	-	-	-	-	-	-	
argon	Simple asphyxiant.									[2]
hélium										[2]
néon										[2]
azote										[2]

[2]Appauvrissement en oxygène [asphyxiant] [3]Sensibilisation cutanée

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

- Procédures de surveillance recommandées** : Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un contrôle biologique ou une surveillance du personnel, de l'atmosphère sur le lieu de travail pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou tout autre mesure de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser une protection respiratoire.
- Mesures techniques** : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.
- Mesures d'hygiène** : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.
- Protection individuelle**
- Respiratoire** : Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu. Choisir en conformité avec la réglementation provinciale, les règlements municipaux ou des lignes directrices. Le choix doit être basé sur la norme CSA Z94.4 courante, «Sélection, entretien et utilisation des respirateurs». Les appareils respiratoires doivent être approuvés par le NIOSH et MSHA.
- Mains** : néoprène
- Yeux** : Choisir en conformité avec la norme CSA Z94.3 courante, «Protecteur oculaire et faciaux pour l'industrie», et tous les règlements provinciaux.
- Peau** : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.
- Contrôle de l'action des agents d'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.
- Autre protection** : Chaussures avec support métatarsien pour la manutention des bouteilles. Vêtements de protection, au besoin. Le pantalon sans revers doit être porté à l'extérieur des chaussures. Choisir en conformité avec le norme courante de la CSA Z195, «Chaussures de protection», et avec les directives et réglementation locaux ou provinciaux, en vigueur.

9. Propriétés physico-chimiques

État physique	: Gaz.
Point d'éclair	: Non disponible.
Durée de combustion	: Non applicable.
Vitesse de combustion	: Non applicable.
Température d'auto-inflammation	: Non disponible.
Limites d'inflammabilité	: Non disponible.
Couleur	: Incolore.
Odeur	: Inodore.
Goût	: Non disponible.
Poids moléculaire	: Non applicable.
Formule moléculaire	: Non applicable.
pH	: Non disponible.
Point d'ébullition/condensation	: Non disponible.
Point de fusion/congélation	: Non disponible.
Température critique	: Non disponible.
Densité relative	: Non disponible.
Pression de vapeur	: Non disponible.
Densité de vapeur	: Non disponible.
Volatilité	: Non disponible.
Seuil de l'odeur	: Non disponible.
Vitesse d'évaporation	: Non disponible.
Viscosité	: Non disponible.
Ionicité (dans l'eau)	: Non disponible.
Propriétés de dispersibilité	: Non Disponible.
Solubilité	: Non disponible.
Remarques physico-chimiques	: Non disponible.
COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU-HUILE :	: Non disponible.

10. Stabilité du produit et réactivité

Stabilité chimique	: Le produit est stable.
Conditions à éviter	: Température supérieures à 160 C.
Matières à éviter	: L'eau les bases, les matières inflammables et combustibles, le cuivre, et l'aluminium. Très corrosif ave les métaux lorsqu'humides. Une explosion peut se produire au contact de l'ammoniac, trichlorure de bore, disulfure de carbone, cyclohexanes, fluor, formaldéhyde, nitrobenzène, toluène, hydrocarbures non complètement halogènes, propylène, alcools et ozone.
Produits de décomposition dangereux	: Au-dessus de 160 C, le peroxyde d'azote se décompose pour former l'oxyde nitrique et l'oxygène. Il réagit ave l'eau pour former de l'acide nitrique et l'oxyde nitrique.
Risque de réactions dangereuses	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
dioxyde d'azote	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	790 mg/m3	5 minutes
	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	310 mg/m3	30 minutes
	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	220 mg/m3	1 heures
	CL50 Inhalation Gaz.	Rat	200 ppm	30 minutes
	CL50 Inhalation Vapeur	Rat	115 ppm	1 heures
	CL50 Inhalation Gaz.	Rat	88 ppm	4 heures

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité chronique

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Non disponible.				

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Non disponible.					

Sensibilisant

Nom du produit ou de l'ingrédient	Voie d'exposition	Espèces	Résultat
Non disponible.			

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Cancérogénicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Non disponible.				

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	ACGIH	CIRC	EPA	NIOSH	NTP	OSHA
dioxyde d'azote	A4	-	-	-	-	-

Mutagénicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Expérience	Résultat
Non disponible.			

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Tératogénicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Non disponible.				

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Nom du produit ou de l'ingrédient	Toxicité lors de la grossesse	Fertilité	Toxique pour le développement	Espèces	Dosage	Exposition
Non disponible.						

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Produits synergiques : Non disponible.

12. Informations écotoxicologiques

Écotoxicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Écotoxicité en milieu aquatique

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat	Espèces	Exposition
dioxyde d'azote	-	Aiguë CL50 79450 ug/L Eau de mer	Crustacés - Redtail prawn - Penaeus penicillatus - 3.58 à 4.75 cm - 0.4 à 0.69 g	48 heures
	-	Aiguë CL50 52930 ug/L Eau de mer	Crustacés - Redtail prawn - Penaeus penicillatus - 3.58 à 4.75 cm - 0.4 à 0.69 g	48 heures
	-	Aiguë CL50 19600 ug/L Eau douce	Poisson - Tench - Tinca tinca - LARVAE - 20 jours - 11.18 mm - 11.36 mg	96 heures
	-	Aiguë CL50 8640 à 9980 ug/L Eau douce	Crustacés - Giant river prawn - Macrobrachium rosenbergii	48 heures

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Persistance/dégradabilité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat	Dosage	Inoculum
Non disponible.				

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau : Non disponible.

Facteur de bioconcentration : Non disponible.

Mobilité : Non disponible.

Toxicité des produits de biodégradation : Non disponible.

Effets nocifs divers : Aucun effet important ou danger critique connu.

13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Élimination des déchets : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Ne pas percer le contenant ni le jeter au feu. Renvoyer les récipients sous pression vides au fournisseur.



Répartition des déchets : Non disponible.

Classification RCRA : Non disponible.

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.

14. Informations relatives au transport

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classification pour le TMD	3304	Gaz comprimé, toxique et corrosif n.s.a (dioxyde d'azote)	2.3 (8)	-	 	QUANTITÉ DE PRODUIT À DÉCLARER(QPD): Toute quantité qui pourrait présenter un risque pour la sécurité publique ou tout rejet durant 10 minutes ou plus.

GE* : Groupe d'emballage

CONSIGNES PARTICULIÈRES CONCERNANT L'EXPÉDITION :

Les bouteilles doivent être transportées de façon sécuritaire dans un véhicule bien aéré. Les bouteilles transportées dans le compartiment fermé et non aéré d'un véhicule peuvent présenter un grave danger pour la sécurité.

15. Informations réglementaires

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b) : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

SIMDUT (Canada) : Classe A: Gaz comprimé.
 Classe C: Substance comburante.
 Classe D-1A: Substance ayant des effets toxiques immédiats et graves (TRÈS TOXIQUE).
 Classe E: Matières corrosives

Listes canadiennes : **Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)**: Les composants suivants sont répertoriés: Nitrogen dioxide
ARET canadien: Aucun des composants n'est répertorié.
NPRI canadien: Aucun des composants n'est répertorié.
Substances désignées en Alberta: Aucun des composants n'est répertorié.
Substances désignées dans l'Ontario: Aucun des composants n'est répertorié.
Substances désignées au Québec: Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Réglementations Internationales

Listes internationales : **Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS)**: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire du Japon: Indéterminé.
Inventaire de Corée: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
Inventaire néo-zélandais des substances chimiques (NZIoC): Indéterminé.
Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Liste des substances chimiques du tableau I de la Convention sur les armes chimiques : Non inscrit

Liste des substances chimiques du tableau II de la Convention sur les armes chimiques : Non inscrit

15. Informations réglementaires

Liste des substances chimiques du tableau III de la Convention sur les armes chimiques : Non inscrit

16. Autres informations

Renseignements à indiquer sur l'étiquette : Gaz toxique, corrosif, et comburant, sous haute pression Peut être fatal si inhalé. Peut causer des dommages aux poumons. Les symptômes peuvent être retardés. Les secouristes peuvent être tenus d'utiliser un appareil respiratoire autonome.

Hazardous Material Information System (États-Unis) :

Santé	*	3
Inflammabilité		0
Risques physiques		2

* L'astérisque utilisé avec les cotes de dangers pour la santé du HMIS (É.-U.) signifie qu'il s'agit d'un danger cancérigène ou tératogène.

Attention: L'évaluation du HMIS® (Système d'identification des matières dangereuses) est basée sur une échelle de 0 à 4 (0 représente un danger ou un risque minime et 4 un danger ou un risque important). Bien que les cotes d'évaluation HMIS® ne soient pas obligatoires sur les fiches signalétiques selon la clause 29 CFR 1910.1200, le préparateur peut décider de les indiquer quand même. Il convient d'utiliser les cotes d'évaluation HMIS® avec un programme HMIS® parfaitement mis en œuvre. HMIS® est une marque déposée de la National Paint & Coatings Association (NPCA). Vous pouvez vous procurer les matières HMIS® exclusivement auprès de J. J. Keller (800) 327-6868.

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.

Références : AV-1 Safe Handling and Storage of Compressed Gas
P-1 Safe Handling of Compressed Gases in Containers
P-14 Accident Prevention in Oxygen-Rich, Oxygen-Deficient Atmosphere
SB-2 Oxygen-Deficient Atmospheres
V-1 Compressed Gas Cylinder Valve Inlet and Outlet Connections
V-7 Standard Method of Determining Cylinder Valve Outlet Connections for Industrial Gas Mixtures
--- Handbook of Compressed Gases, Fifth Edition

Autres considérations spéciales : Non disponible.

Date d'impression : 10/15/2016.

Date d'édition : 10/15/2016.

Date de publication précédente : Aucune validation antérieure.

Version : 0.07

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

RACCORDS NORMALISÉS AUX É.-U. ET AU CANADA :

16. Autres informations

VISSÉ : Pour plus d'informations sur les vannes CGA, s'il vous plaît contacter votre représentant des gaz spéciaux.

À FILETS : Non applicable.

RACCORD ULTRA-HAUTE INTÉGRITÉ : Non disponible.

Utiliser les raccords CGA appropriés. NE PAS UTILISER LES ADAPTATEURS. D'autres raccords normalisés mais d'usage restreint peuvent s'appliquer. Se reporter aux fascicules CGA V-1 et V-7 ci-après.

Demandez à votre fournisseur la documentation de sécurité gratuite dont il est question dans cette FTSS et sur l'étiquette de ce produit. Pour un complément d'information sur ce produit, demandez les fascicules de la Compressed Gas Association, Inc. (CGA), 4221, Walney Road, 5th Floor, Chantilly, VA 20151-2923, téléphone (703) 788-2700, télécopieur (703) 934-1830, site Internet : www.cganet.com.

MÉLANGES :

Lorsque deux ou plusieurs gaz ou gaz liquéfiés sont mélangés, leurs propriétés dangereuses peuvent se combiner et créer d'autres dangers imprévus. Obtenir et évaluer les renseignements de sécurité pour chaque composant avant de procéder au mélange. Consulter un hygiéniste industriel ou d'autres personnes compétentes au moment de faire l'évaluation de sécurité du produit fini. Ne pas oublier que les gaz et liquides possèdent des propriétés pouvant causer des blessures graves ou la mort.

Pour de plus amples renseignements sur chaque composant, se reporter à la FTSS du produit pur.

Les renseignements fournis dans la présente FTSS proviennent de sources techniques utilisant le système de FTSS Chemmate Mixture et de la FTSS du produit pur de chaque composant. Ces mélanges n'ont pas fait l'objet d'essais quant à leurs propriétés chimiques ou physiques ou à leurs effets sur la santé.

Les opinions ci-dessus sont celles d'experts qualifiés de Praxair Canada Inc. Nous croyons que l'information ci-dessus est exacte à la date de publication de cette fiche signalétique. Puisque l'utilisation de ces informations, opinions et conditions d'utilisation du produit échappe au contrôle de Praxair Canada, Inc., il incombe à l'utilisateur d'établir les conditions d'utilisation sécuritaire de ce produit.

Praxair Canada Inc. demande aux utilisateurs de ce produit de bien étudier cette fiche signalétique et d'être conscients des dangers du produit et des précautions à prendre. Afin de promouvoir l'utilisation sécuritaire de ce produit, l'utilisateur devrait (1) informer son personnel, ses agents et ses sous-traitants de l'information contenue dans cette fiche signalétique et de tout danger ou précaution à prendre, (2) fournir cette même information à tous ses clients utilisateurs de ce produit et (3) demander à ces derniers de transmettre la même information à leurs employés et clients.

Praxair et le Jet d'air du logo sont des marques déposées de Praxair Canada Inc.

Les autres marques de commerce employées dans le présent document sont des marques de commerce ou déposées appartenant à leurs propriétaires respectifs.

Praxair Canada Inc.
1 City Centre Drive
Suite 1200
Mississauga, ON L5B 1M2

